

CONSEIL DE QUARTIER RENNES

Réunion du mardi 5 décembre 2023

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Ile de France, en date du vendredi 24 novembre 2023, les membres du Conseil de Quartier Rennes se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emmanuel PIERRAT, le mardi 5 décembre 2023 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité Qualifiée ;

Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e ;

Madame Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Madame Marie JULIENNE (La Maison MAGIS) ;

Monsieur Jean-Paul LAURAS (Partage 5, 6, 7).

3^e collège (Habitants) :

Monsieur Jean-Paul COMBENEGRE, membre titulaire ;

Madame Magda MANSOUR, membre titulaire ;

Madame Laurence HARDY, membre suppléant ;

Monsieur Louis JOUVE, membre suppléant.

Étaient excusées :

1^{er} collège :

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire.

2^e collège :

Monsieur Xavier GUESPEREAU (AGF) ;

Madame Marion DELCOURT (Les Parents de la rue Madame).

3^e collège :

Monsieur Guillaume THEVENIN, membre titulaire ;

Monsieur Stanislas VERJUS, Habitant titulaire ;

Monsieur Jean-Michel HERVIEU, membre suppléant ;

Monsieur Mohamed HAÏDARA, membre suppléant.

Introduction :

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence et rappelle que cette séance est la dernière de la mandature.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2023 ;
2. Point sur le Budget participatif ;
3. Projet de pochoirs C215 ;
4. Point sur le groupe « nuisances » ;
5. Renouvellement des membres des Conseils de Quartier du 6^e ;
6. Modalités de transmission des dossiers en cours ;
7. Questions diverses

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2023

Le procès-verbal de la séance du 13 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

2/ Point sur le Budget participatif

Le Président rappelle que le vote des Parisiens s'est déroulé du 7 au 26 septembre 2023 et annonce les deux projets retenus :

- la restauration des chapelles Saint-Vincent de Paul et Sainte-Geneviève de l'église Saint-Sulpice ;
- « pour un 6^e arrondissement plus vert » qui prévoit : l'aménagement d'un espace de jardinage et d'une scène d'art paysager dans le square Honoré Champion pour les élèves des écoles élémentaires du Jardinot et Saint-Benoit ; de rendre le jardin situé à l'angle des rues Littré et Vaugirard plus visible et accessible dans un cadre associatif local en lien avec la crèche ; la réfection des « médaillons » situés sur le terre-plein du boulevard Raspail ; le réaménagement partiel du square Ozanam et l'installation de brumisateurs urbains.

3/ Projet de pochoir C215

Le Président rappelle les 3 œuvres qui seront réalisées en décembre 2023 par l'artiste C215 pour un montant de 3800 euros :

- mur d'affichage associatif rue Honoré Chevalier : Charles DULLIN ;
- 106 rue de rennes : Rosa BONHEUR ;
- boulevard Raspail près du Centre André Malraux : André MALRAUX.

4/ Point sur le groupe « nuisances »

Jean-Paul COMBENEGRE rappelle que les membres du groupe « nuisances » se sont réunis le 20 novembre et ont évoqué plusieurs sujets. Tout d'abord concernant la problématique des mégots de cigarette sur la voie publique. Il annonce que les 2 cendriers mobiles offerts par le Conseil au cinéma L'Arlequin ont été volés. Dans un même temps, la responsable du théâtre du « Vieux Colombier » a contacté Florence de VARAX, Adjointe au Maire, en expliquant qu'ils ont cessé d'utiliser les leurs au profit de la pose de 2 cendriers latéraux dont ils assurent la gestion. Jean-Paul COMBENEGRE propose donc de donner les cendriers du théâtre au cinéma L'Arlequin et précise qu'il a donné son accord. Les conseillers approuvent cette initiative.

Sur l'état des cendriers de rue, il indique que certains ont un système de fixation par collier qui est défectueux. Le système d'accrochage par patte est à privilégier.

Le groupe souhaite continuer ce travail en proposant la pose d'une douzaine de nouveaux cendriers de rue dans les passages les plus fréquentés du quartier. Il cite ensuite les lieux susceptibles de convenir en précisant qu'ils se fixent sur des potelets marrons à boule blanche : 76, 106 et 115 rue de Rennes ; 12, 21, 35, 39 et 46 rue d'Assas ; 18 et 35 bis rue de Fleurus et 89, 90 boulevard Raspail. Il propose la réalisation d'une cartographie des cendriers de rue.

Le groupe de travail reste sensibilisé à l'information vis-à-vis du public sans avoir à ce jour trouvé le vecteur idéal. Il souhaite poursuivre dans le temps le travail entrepris et qu'une liaison avec la nouvelle équipe soit possible. Jean-Paul COMBENEGRE suggère également que les anciens membres assistent en tant que public à la première réunion de la prochaine mandature.

Le Président abonde dans son sens et propose l'intégration des nouveaux Conseillers dans ce groupe, pour ceux qui le souhaiteront afin de continuer ces travaux. Il indique que Louis JOUVE a été tiré au sort pour rejoindre le collègue « Habitants » du prochain Conseil et pourra donc faire le lien. Il remercie les membres du groupe pour leur investissement et leur engagement durant ces trois années.

Il annonce que la première séance du nouveau Conseil sera suivi d'un pot convivial qui permettra aux nouveaux membres de faire connaissance avec les anciens.

Louis JOUVE constate que les étudiants de l'institut Catholique sortent fumer dans la rue alors qu'ils devraient avoir des cendriers à disposition. Céline HERVIEU explique que les cendriers ont été retirés depuis le plan Vigipirate mais qu'ils ont un espace à l'intérieur pour fumer.

Christine de KERCHOVE estime qu'il convient également d'effectuer un travail de sensibilisation auprès des commerçants notamment les restaurateurs. Elle soumet l'idée de leur distribuer des cendriers de poche comme le fait le Conseil de Quartier Saint-Placide. Louis JOUVE rappelle que l'amende pour un jet de mégots s'élève à 135 euros et signale que les restaurateurs sont dans l'obligation de fournir des cendriers à leurs clients en terrasse.

Céline HERVIEU propose de renouveler les opérations « Clean up » dans le quartier.

5/ Renouveau des membres des Conseils de Quartier du 6^e

Le Président rappelle que le tirage au sort pour le renouvellement des membres du collège « Habitants » de chacun des 6 Conseils de Quartier s'est déroulé le lundi 13 novembre 2023. Les nouveaux Conseils de Quartier se réuniront pour leurs premières séances au 1^{er} trimestre 2024 après la désignation des 1^{ers} et 2^e collèges par le Conseil et le Maire du 6^e.

6/ Modalités de transmission des dossiers en cours

Le Président indique que le point 6 de l'ordre du jour a été traité en point 4.

7/ Questions diverses

Jean-Paul COMBENEGRE remercie Marie JULIENNE pour avoir accueilli le groupe de travail dans les locaux de l'association « La Maison Magis ».

Louis JOUVE signale que certains panneaux de signalisation sont obsolètes et suggère d'organiser une marche exploratoire pour les identifier.

Céline HERVIEU remercie les membres du collège « Habitants » ainsi que le Président pour leur investissement.

Le Président renouvelle ses remerciements aux Conseillers pour leur engagement et leur participation à l'amélioration de la qualité de vie du quartier.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel PIERRAT lève la séance à 19h45.


Emmanuel PIERRAT
Président du Conseil de Quartier